AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-9-81848647

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne

C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 199 (20ème envoi de 1981) -

7 septembre 1981

/ V I G N E /

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

Le quatrième et dernier traitement prévu dans la méthode standard (voir le Supplément au bulletin n° 192 du 16 juin 1981) se place environ trois semaines avant la récolte.

Dans les parcelles sensibles (Négrette, Folie blanche, Listan, Macabeu, Merlot, Muscadelle, Piquepoul, Sauvignon), un traitement pourrait être effectué en respectant les délais légaux d'application des produits anti-botrytis :

- 21 jours pour procymidone (SUMISCLEX)
- 15 jours pour vinchlozoline (RONILAN) et iprodione (ROVRAL).

Les meilleurs résultats sont obtenus en utilisant un appareil pneumatique débitant 60 à 120 litres par hactare, en traitant chaque face de rang et en concentrant la pulvérisation dans la zone des grappes.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER SUR POMMES, POIRES ET COINGS

L'insecte présente actuellement une activité sexuelle intense et de nombreux oeufs sont déposés sur les fruits, dans les plantations contaminées (voisinage de pêchers).

Dans ces vergers, placer un nouveau traitement au début de la semaine du 14 au 20 septembre sur les variétés non encore récoltées, en respectant les délais d'emploi des produits.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P264

RESULTATS DES CONCOURS ORGANISES EN 1981 POUR LA DETECTION
DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE

I - MILDIOU

/ SECTEUR n° 1 /

1er : M. MALLE Georges - SAINT-LAURENT - 81600 GAILLAC
exaequo {2ème : M. ALARY - Puech du Tarn - MONTANS - 81600 GAILLAC
exaequo {2ème : M. ESTABES Camille - St-URCISSE - 81800 RABASTENS

/ SECTEUR n° 2 /

1er : M. DESQUINES André - Cos - LAMOTHE CAPDEVILLE - 82150 LAFRANCAISE
2ème : M. NOUAILLES Pierre - BEAUSOLEIL - 82000 MONTAUBAN

/ SECTEUR n° 3 /

1er : M. LABEYRIE Emile - SALLES-d'ARMAGNAC - 32270 MANCIET
2ème : M. MICHAUD Jean-Pierre - BORDENEUVE - 32250 MONTREAL

/ SECTEURS n° 4 et 5 / Pas de concurrents

/ SECTEUR n° 6 /

1er : M. CAUZIT Marcel - Rivière Basse - ALBAS - 46140 LUZECH

/ SECTEUR n° 7 /

1er : M. AGUIE Lucien - MARAVIELLE - 3 Av. Salengro - 81400 CARMAUX

/ SECTEUR n° 8 / Pas de concurrents

/ SECTEUR n° 9 /

1er : M. AVALLON Henri - SAINT-GEORGES - 12140 ENTRAYGUES

II - BLACK-ROT

/ SECTEUR n° 1 / Pas de concurrents

/ SECTEUR n° 2 /

1er : M. NOUAILLES Pierre - BEAUSOLEIL - 82000 MONTAUBAN

/ SECTEUR n° 3 /

1er : M. BONNE Bernard - 102 Av. Alsace-Lorraine - 32700 LECTOURE
2ème : M. DUCRUC Henri - CAZENEUVE - 32800 EAUZE

/ SECTEURS n° 4 et 5 / Pas de concurrents

/ SECTEUR n° 6 /

1er : M. CAUZIT Marcel - Rivière Basse - ALBAS - 46140 LUZECH

/ SECTEURS n° 7 et 8 / Pas de concurrents

/ SECTEUR n° 9 /

1er : M. AVALLON Henri - SAINT-GEORGES - 12140 ENTRAYGUES

*

* *

*